

## Comité départemental de l'école inclusive réunion du mercredi 24 septembre

- Remerciement du DASEN aux différentes organisations présentes
- Le DASEN précise que c'est lui qui a souhaité la présence des OS
- 19 PIAL mis en place mais ce nombre peut varier en fonction des besoins

### Rôle du comité départemental:

- Établir un état des lieux des moyens consacrés à l'école inclusive et à l'accompagnement médico-social des élèves en situation de handicap
- Examiner les programmations et les déploiements des dispositifs de l'école inclusive
- Lier entre eux les différents travaux sur le champs de la scolarisation de manière coopérative

### L'école inclusive en Dordogne:

- une cellule de rentrée pour familles
- un service départemental de l'inclusion (1 service administratif et un service de suivi)
- les PIAL
- des ouvertures : UEMA, 2 ULIS collège

*Le conseil départemental demande à être associé/prévenu pour les ouvertures par rapport aux bâtiments*

- *réponse du DASEN: on répond aux besoins et il y aura de plus en plus d'ouvertures dans les collèges: des ulis et ue), 1 ULIS école, 1 poste de chargé de mission gestion des élèves à conduite troublée.*

*Les municipalités : des problèmes sur les temps hors scolaires car pas d'accompagnement AESH. Les élèves ne sont pas accueillis comme il se doit.*

- *Réponse de l'IEN ASH : l'accompagnement sur le temps de repas est possible mais pas sur le temps périscolaire. Le temps des élèves à l'école doit être réfléchi lors de la rédaction des PPS.*
- *Suggestion du DASEN: les municipalités pourraient proposer des contrats aux AESH pour ces temps là.*
- *Intervention de la députée: une aide financière pour les mairies est possible par la CAF.*

*La députée soulève la question de la formation de ces personnel. La municipalité dit que les élèves doivent être accueillis sur le temps périscolaire afin que les familles puissent garder leur emploi,*

- *le DASEN annonce qu'il rencontrera les maires la semaine prochaine et que cette question sera abordée.*

*Question de la députée : tous les besoins sont-ils couverts ?*

- *DASEN et IEN ASH répondent que non*

*Question de la députée : Des élèves restent ils chez eux parce qu'ils ne sont pas accompagnés ?*

- *IEN : Non, tous les élèves ont une solution : s'il n'y a pas d'accompagnement, ils sont en ULIS*

*Remarque de l'AOL : Il reste des élèves qui ne sont pas scolarisés, qui restent chez eux car pas de place en IME. Il y en a une dizaine dans le département*

### Point chiffré sur les élèves en situation de handicap

- Essentiellement des AESH à mi-temps. Objectif: les passer à plein temps (ou 30h) progressivement.
- Mr Vicens: tous les handicaps ne doivent pas être mis dans le même "sac". Qu'est ce qu'une école inclusive dans une société qui ne l'est pas?

### Objectifs du PIAL

- un accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève
- plus de réactivité et de flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement
- une professionnalisation des accompagnements et une amélioration de leurs conditions de travail (contrat de droit public, augmentation progressive du temps de travail, formation des 60h et une formation continue).

*Intervention du DASEN : Désignation d'AESH référent prochainement*

*IEN ASH: formation commune AESH/enseignant pourrait être envisagée*

### Données générales sur les contrats AESH

*Intervention Mme Bony ; Gestion des dotations et des autorisations d'emploi :*

- AESH Individuels: pour les accompagnements sur tous les temps scolaires
- AESH mutualisés pour les accompagnements pédagogiques. Le temps d'accompagnement n'est pas indiqué car c'est aux équipes de le définir en fonction des besoins des élèves
- actuellement il y a 50% d'AESH mut et 50% d'AESH ind
- Les CUI contrat privé vont tous être finis en décembre et transformé en contrat de droit public CDIIsables au bout de 3 ans
- Plusieurs AESH n'auraient pas voulu signer le CDI, les municipalités soulignent que c'est peut être à cause des 20h...

Intervention de l'IA-DASEN:

- objectif du ministère : 30% de temps plein avant la fin année
- En Dordogne il y a seulement une dizaine de temps pleins
- Les déplacements d'une école à une autre sur une journée sont comptés dans le temps de travail si il s'agit de 2 communes différentes.
- Pas de frais de déplacement prévus mais la question sera posée au ministère

### Types de contrats

- AESH T2: employeur DASEN 24 et payeur Lycé Montesquieu: les AESH en CDI
- AESH HT2: employeur et payeur Lycée Montesquieu: Les AESH en CDD

Il n'y aura pas de problème de paiement cette année dans le département, tous les contrats ont été faits dans le département en attendant que Montesquieu les renvoie.

### Présentation des 19 PIAL

IA-DASEN :

- La Dordogne est le seul département de l'académie où tous les secteurs sont couverts. Des ajustements ont lieu en fonction des besoins. Comme les AESH peuvent se déplacer, dans leur contrat il y a une liste avec les lieux où ils peuvent exercer, les PIAL ne doivent pas être trop grands.

MDPH

- A ce jour, il y a 179 nouvelles demandes d'AESH et une quarantaine de demandes de matériel

### Une coopération approfondi avec l'ARS (agence régionale de santé) et les partenaires du secteur médico-social

- création d'équipes mobiles territoriales de professionnels médico-sociaux en appui aux établissements scolaires
- Objectifs :
  - élargissement des partenariats entre les académies et ARS
  - concertation pour assurer la cohérence du maillage départemental des dispositifs adaptés
  - renforcement de la coopération au niveau local
  - création d'équipes mobiles territoriales de professionnels médico-sociaux en appui aux établissements scolaires
    - Une équipe mobile est en place sur Vergt, l'objectif est d'en créer d'autres

### Présentation par la députée des travaux de la commission d'enquête sur l'inclusion des élèves handicapés

- Une audition de 400 personnes a permis de faire un état des lieux. Le rapporteur a retenu 7 propositions sur les 50 (mais beaucoup de propositions dans les 50 étaient déjà en place)
  - la formation des enseignants et des AESH
  - augmentation des enseignants référents
  - accompagnement des étudiants.....